



Communiqué de presse

20 février 2023

15 habitants rejoignent le CESC du Parc national

Le Conseil économique social et culturel (CESC) de l'établissement public du Parc a été renouvelé partiellement fin 2022. Les 15 nouveaux membres, des habitants volontaires pour participer à la vie du territoire, ont été accueillis au siège du Parc à Florac.

Le Conseil économique social et culturel (CESC) est l'une des instances consultatives de l'établissement public. Il est composé de 52 personnes représentant les acteurs socio-professionnels du territoire. Face à la faible participation de certains membres, il a été procédé à un renouvellement partiel en 2022.

Dans une démarche de transparence, l'établissement public a lancé un appel à candidature auprès des habitants du territoire. Preuve de l'enthousiasme de la population à participer à la vie du Parc, 57 habitants ont manifesté leur intérêt pour rejoindre cette instance. Le CESC a retenu 15 candidatures selon des critères de parité, âge, représentation géographique et motivation.

Les nouveaux membres sont : Jean-Philippe Allain (Cassagnas), Agnès Badaroux (Gorges du Tarn Causses), Nathalie Bonneau (Saint-Privat de Vallongue), Valérie Brasseur (Concoules), Marie Cathebras (Le Pont-de-Monvert-Sud-Mont-Lozère), Renée Heim (Ponteils et Brésis), Bruno Jacomet (Bessèges), Claire Malzac (Val d'Aigoual), Luen Léa Manoa (Sainte-Croix Vallée Française), Jean-François Maurin (Saint-Etienne du Valdonnez), Aïdane Obrist (Sainte-Croix Vallée Française), Jean François Pantel (Le Pont-de-Monvert-Sud-Mont-Lozère), Jenifer Sanchez (Le Vigan), Philippe Soler (Treves) et Laure Vidal (Villefort).

Le 16 février dernier, ils ont participé à la première réunion de l'année du CESC au siège du Parc à Florac, pour une matinée d'information et d'échanges, en présence du président du Conseil d'administration du Parc, Stéphan Maurin.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

« Je compte sur le travail collectif. Il est important de mailler tout le territoire afin que toutes les problématiques parviennent jusqu'au CA et que nous puissions vous solliciter. Il faut que chacun se sente utile », a déclaré le président du Parc.

Parmi les sujets de réflexion qui occuperont le CESC : l'évaluation de la charte du territoire à mi-parcours. Cette année sera consacrée à évaluer les actions engagées depuis son adoption en 2013 pour identifier les résultats et leurs impacts afin de les faire évoluer si cela est nécessaire en 2025.

Afin d'y parvenir, le comité de suivi de la charte dont font partie notamment des membres du CESC doit répondre à 25 questions dont 5 prioritaires qui concernent : l'état de conservation des espèces et des habitats en cœur de Parc, la réalisation des engagements collectifs des communes, les partenariats avec les différents acteurs de l'éducation au développement durable, le pastoralisme et l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières